

# EXPOSITION

1890  
-  
1960

# JOURS de fête

*Cérémonies, foires et cavalcades en Loir-et-Cher*



Du 20 mai au 5 novembre 2021

## DOSSIER DE PRESSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
77 rue Réaumur - Vineuil (41)

Informations sur [www.culture41.fr](http://www.culture41.fr)



**Loir&Cher**  
LE DÉPARTEMENT

# EXPOSITION —

# JOURS de fête

Cérémonies, foires et cavalcades en Loir-et-Cher

1890  
-  
1960

Le conseil départemental de Loir-et-Cher présente

à partir du 20 mai et jusqu'au 5 novembre 2021,

une exposition inédite aux archives

départementales de Vineuil :

« Jours de fête – Cérémonies, foires et cavalcades en Loir-et-Cher – 1890-1960 »

L'exposition « Jours de fête » propose de s'immerger dans l'ambiance festive de la place d'un village de Loir-et-Cher un 14 juillet du début du XXe siècle. Mettant en valeur les ingrédients traditionnels de la fête (défilé, musique, chars, déguisements, danse etc.), la scénographie de l'exposition s'articule autour de rues thématiques, partant de la place centrale, comme autant d'invitations à découvrir la typologie des événements festifs : la route des champs (fêtes à caractère agricole), le centre-ville (fêtes urbaines, fêtes de quartier), la rue de l'église (fêtes religieuses). Enfin, la reconstitution d'un espace intérieur privé fait entrer le visiteur dans l'intimité d'un foyer pour partager ses fêtes familiales.



Cette exposition, qui se veut particulièrement illustrée, s'appuie sur la richesse des documents iconographiques conservés par les Archives départementales de Loir-et-Cher (cartes postales, photographies, affiches) ainsi que sur des films amateurs collectés par CICALIC.

Si elles ont perdu de leur importance au cours des dernières décennies, **les fêtes ont été aux XIXe et XXe siècles un fort instrument de cohésion sociale des sociétés rurales et urbaines.** Ponctuelles ou récurrentes d'une année sur l'autre, les fêtes ont des fonctions multiples : célébrer un événement, comme une naissance royale ou la visite d'un personnage illustre ; commémorer une date historique, comme le 8 mai ou le 14 juillet ou, plus largement, divertir la population. Les fonctions peuvent bien sûr se cumuler, tout comme s'entremêlent les différentes catégories de fêtes rencontrées : fêtes religieuses, fêtes civiques, fêtes populaires, fêtes privées...



Leur évolution est visible sur les photographies qui nous en transmettent un souvenir en noir et blanc. Elle suit les mutations techniques et technologiques qui viennent modifier, peu-à-peu, l'organisation du temps libre comme le choix des ingrédients d'une fête réussie.

Les Archives départementales de Loir-et-Cher vous invitent à découvrir les traditions et les festivités qui ont marqué le siècle passé. Les musiciens s'échauffent, le cortège se forme... Décorez votre char, enfourchez votre bicyclette : en route pour la fête !

L'exposition "Jours de fête" plonge le visiteur dans l'ambiance d'un 14 juillet du siècle passé. La scénographie s'inspire de la topographie d'un village, invitant à découvrir les traditions festives locales : route des champs, place du village, parvis de l'église...

Plus de 250 documents d'archives sont reproduits pour illustrer les événements, ponctuels ou récurrents, qui ont animé le territoire et diverté les habitants du département, de 1890 à 1960 environ.



## PARMI LES THÉMATIQUES QUI COMPOSENT CETTE EXPOSITION :

### La place du village :

14 juillet, 8 mai, 11 novembre, ...

La place est l'emplacement privilégié des fêtes : lieu public central, elle est le lieu de rassemblement de la population et le point de départ ou d'arrivée des cortèges. Le 14 juillet, fête nationale, est l'évènement festif populaire par excellence. La place du village centralise les composantes communes à toutes les fêtes : la parade, le banquet, la musique, le bal etc.

### La route des champs :

Fêtes agraires, fêtes votives, comices, ...

Les fêtes sont essentielles dans le monde agricole du début du XXe siècle : elles sont souvent le ciment de la communauté villageoise. Ces jours de relâche sont particulièrement suivis, dans un quotidien rythmé par les travaux des champs. Le caractère agricole de ces fêtes est souvent marqué : fêtes aux saints patrons de l'agriculture, concours agricoles, comices etc.



## Rue de l'église

Pèlerinages, Fête Dieu, ...

Dans une société encore largement christianisée, les fêtes religieuses rythment la vie des habitants. Le printemps et l'été sont l'occasion de grandes processions vers les lieux de pèlerinage du département. On observe pourtant peu à peu un recul du sens religieux des jours fériés, qui deviennent avant tout prétexte à réjouissances.

## Le centre-ville

Fêtes de quartier, ...

Les villes de Blois, Vendôme et Romorantin se distinguent par des fêtes d'une grande ampleur.

Elles accueillent en effet les événements festifs rassemblant les habitants venus de tout l'arrondissement –et au-delà-. Elles sont l'occasion pour chaque commune et chaque quartier de mettre en valeur ses couleurs, son identité, ses spécialités.



## Les fêtes privées :

Baptême, communion, mariage, ...



Toutes les fêtes n'ont pas un caractère public. Nombre d'entre elles se déroulent dans l'espace privé de la maison. L'anniversaire, le baptême, le mariage et la communion sont autant de cérémonies qui s'organisent dans un cercle familial.

# Jours de fête !

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1950, les fêtes ont été un fort instrument de cohésion des sociétés rurales et urbaines. Ponctuelles ou récurrentes d'une année sur l'autre, les fêtes remplissent de multiples fonctions : célébrer un événement civil ou religieux, commémorer une date historique, comme le 8 mai ou le 14 juillet ou, plus largement, rassembler et divertir les habitants. Ces fonctions s'entremêlent bien souvent, prenant différentes formes sur le territoire. Leur évolution est visible sur les photographies qui nous en transmettent un souvenir en noir et blanc. Elle suit les mutations techniques et technologiques qui viennent modifier, peu-à-peu, l'organisation du temps libre comme le choix des ingrédients d'une fête réussie.

**Les Archives départementales de Loir-et-Cher vous invitent à découvrir les traditions et les festivités qui ont marqué le siècle passé.**

**Les musiciens s'échauffent, le cortège se forme...**

**Décorez votre char, enfourchez votre bicyclette :**

**en route pour la fête !**

Nos vifs remerciements vont aux particuliers, associations et organismes qui ont contribué à la réalisation de cette exposition par le biais de prêts de documents et d'objets, notamment :

- **Les bibliothèques d'Agglopolys**
- **CICLIC**
- **Images et sons en Vendômois**
- **Le musée diocésain d'art religieux**
- **Le musée du mariage - château de Villesavin**
- **L'union musicale de Dhuizon**
- **M. Michaël Fauvinet.**

Conception :  
**Archives départementales  
de Loir-et-Cher**



Scénographie : **Archivolte**

# EXPOSITION —

# JOURS de fête

Cérémonies, foires et cavalcades en Loir-et-Cher



## INFORMATIONS PRATIQUES :

Du 20 mai au 05 novembre 2021

Entrée gratuite – Réservation obligatoire sur le site [www.culture41.fr](http://www.culture41.fr)

Visites commentées, renseignements par téléphone au 02 54 33 52 80

L'exposition sera ouverte, sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 15.

**Pour le confort de la visite et afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le nombre de visiteurs simultanés est strictement limité.**

Du lundi au vendredi, sont proposés deux créneaux horaires : 13h30-15h15 et 15h30-17h15.

**Ouverture exceptionnelle le deuxième samedi du mois** (les samedis 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre et 9 octobre) de 14 h à 17 h 45. Deux créneaux de visite sont également proposés : 14h00-15h45 et 16h00-17h45.

## **Archives départementales - site des archives contemporaines et foncières**

77 rue Réaumur

41350 Vineuil

[archives.departementales@departement41.fr](mailto:archives.departementales@departement41.fr)

Parking gratuit, accès PMR.

## **Contact :**

Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher

02 54 58 41 12 - [dircom@departement41.fr](mailto:dircom@departement41.fr)